

Revêtement polyuréthane de finition



Définition

Revêtement polyuréthane durci par un isocyanate aliphatique. Très bonne tenue extérieure, en particulier aux rayons ultra-violets.

Destination

Revêtement de finition de grande tenue extérieure pour structures métalliques, bois, béton et dérivés. Adapté aux ambiances urbaine, marine et haute montagne.
Les supports adéquats sont le plâtre, les plaques de plâtre, les menuiseries bois, les panneaux de particules préalablement imprimés d'une impression époxy, le métal recouvert d'un primaire antirouille type **DIPADUR PRIMAIRE**.

Propriétés

- Excellente tenue extérieure.
- Bonne souplesse.
- Résistance à l'eau douce, l'eau de mer et les produits chimiques moyennement concentrés.
- Appliqué en finition, protège les revêtements présentant une tenue moyenne aux U.V.
- Excellent tendu.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Le bois sera poncé, dégraissé, et imprimé avec une peinture époxy.
- Sur mur crépi ou béton, éliminer les parties non adhérentes et les salissures afin d'obtenir un support bien cohérent, imprimé avec une peinture époxy.
- Sur fer, grenailler ou décaper par projection d'abrasif au degré DS 2.5 et protéger par une couche de primaire antirouille de type **DIPADUR PRIMAIRE**.

Application

- Bien mélanger la base et le durcisseur et s'assurer que le mélange est homogène en insistant sur les parois et le fond du bidon.
- Laisser mûrir le mélange 15 minutes.
- Durée de vie du mélange à 20°C : 8 heures.
- Appliquer en une ou deux couches.

Brosse et rouleau

- Diluer de 0 à 3 %.

Pistolet

- Diluer de 7 à 8 %.

Airless

- Diluer de 4 à 5 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 10°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

402.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Brillant.

Brillant spéculaire

Supérieur à 80 sous 60°.

Teintes

Blanc, Pastel série 1, Foncé série 2.

Conditionnement

0,750 litre, 3,5 litres et 15 litres.

Liant

Résine polyuréthane acrylique aliphatique.

Densité

1,19 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 30 minutes.
- Sec : 2 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

Extrait sec

En poids : 61 %.
En volume : 45 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Suivant la porosité du support : de 10 à 11 m²/l pour 1 couche.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 6a1

Assurance

POLYADUR est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. En cas d'ingestion : appeler immédiatement un Centre Anti-Poison ou un médecin. Ne pas faire vomir. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et au savon/se doucher. En cas d'inhalation : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer à rincer.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

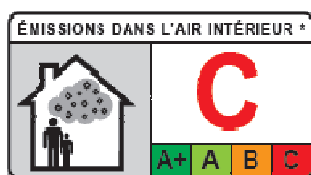
Conforme à la directive COV 2004/42/CE :
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/j) : 500 g/l.
Ce produit contient moins de 500 g/l de COV.

Déchets

Eviter le rejet dans l'environnement.

Eliminer le contenu/récipient comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales

CED : 080111*/150110*.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr